

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 29 mars 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 avril 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 avril 2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS – CONSTITUTION DE RESERVE FONCIERE - COMMUNE DE NIORT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Michel PANIER à Jérôme BALOGE

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Fabrice DESCAMPS, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Christelle CHASSAGNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Josiane METAYER, Michel PANIER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190412-C34-04-2019-DE
Date de télétransmission : 17/04/2019
Date de réception préfecture : 17/04/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 AVRIL 2019****ETUDES ET PROJETS NEUFS – CONSTITUTION DE RESERVE FONCIERE - COMMUNE DE NIORT**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.1311-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

En application de la convention cadre du 23 décembre 2014 conclue avec la SAFER Poitou-Charentes, la CAN s'est portée candidate – en vue de la constitution de réserve foncière sur la commune de Niort – à l'attribution d'une parcelle de 2ha 58a 92ca ci-après plus amplement désignée :

- section HK112, située au 109 rue de l'aérodrome.

Cette parcelle est classée en zone A et UE au PLU de la commune. Située à proximité immédiate de la zone Terre de Sport, elle est destinée à moyen ou long terme à permettre une extension future de la zone d'activités, sous réserve d'ouverture à l'urbanisation du secteur.

La SAFER a approuvé la mise en réserve de ce terrain et sollicite le préfinancement correspondant.

Il est proposé au Conseil de procéder à cette acquisition selon un montant de 11 091,39 €, auquel s'ajouteront les frais d'acte et les frais de stockage, conformément aux dispositions de l'article 6.3 de ladite convention.

Les crédits sont inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les principes d'acquisition selon les modalités ci-dessus énoncées ;
- Autoriser le préfinancement de cette acquisition ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous les documents afférents.

Motion adoptée par 72 voix Pour et 4 voix Contre, Abstention : 0.

Pour : 72
Contre : 4
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
070-200041817-20190412-C34-04-2019-DE
Date de télétransmission : 17/04/2019
Date de réception préfecture : 17/04/2019